

Monsieur André Elleboudt  
Coordinateur Prospect 15etc.  
Centre Culturel de Dinant  
Rue Grande 37  
5500 DINANT

Bruxelles, le 28 janvier 2015.

V/Réf. AE-SM/201412/4.6.3.1 COP/  
Mobilité/SNCB – courrier Jo  
Cornu – 17-12-2014  
N/Réf. 2014 01125

Monsieur,

La présente fait suite à votre courrier du 17 décembre dernier relatif au plan de transport 2014 de la SNCB.

Jo Cornu  
Administrateur délégué

Rue de France 56  
B - 1060 Bruxelles

Tél.: +32 2 525 20 00  
jo.cornu@sncb.be  
www.sncb.be

Le nouveau plan de transport a été étudié en tenant compte de l'évolution de l'infrastructure sur une durée de 3 ans selon l'état de la situation et les travaux programmés par Infrabel.

Les horaires actuels de la ligne 162 sont organisés suivant deux services à voie unique temporaires nécessaires à l'exécution des travaux de voie, l'un entre Courrière et Ciney et l'autre entre Habay et Arlon. Ces services à voie unique seront appelés à se déplacer en fonction de l'état d'avancement des phases travaux.

L'horaire des trains IC Bruxelles-Luxembourg a été défini en fonction de ces contraintes techniques de manière à rester stable pendant 3 ans quelle que soit la phase travaux.

L'offre omnibus a ensuite été définie sur la ligne 162 et sur les lignes adjacentes. Celle-ci devra être adaptée à chaque modification de phase travaux.

Par ailleurs, les horaires des lignes 165 et 166 ont été adaptés pour maintenir les possibilités de correspondances à Libramont tant vers Namur et Bruxelles que vers Luxembourg.

Sur la ligne 162, en raison du service à voie unique, la desserte omnibus est assurée temporairement par des bus entre Assesse et Ciney puis entre Sart-Bernard et Ciney dans une seconde phase de travaux prévue pour les vacances d'été 2015.

Cette situation a été expliquée aux élus locaux lors des deux roadshows organisés par la SNCB en province de Luxembourg en février et en juin 2013. Les remarques formulées lors du premier roadshow ont été analysées et lors du deuxième roadshow, la SNCB a pu répondre favorablement à certaines demandes et a expliqué les raisons pour lesquelles elle n'a pas pu apporter de solutions dans d'autres cas. Nous pouvons notamment citer l'ajout d'un train de pointe entre Bertrix et Dinant pour le retour des étudiants l'après-midi ainsi que l'allongement des amplitudes de desserte sur les lignes 165 et 166.

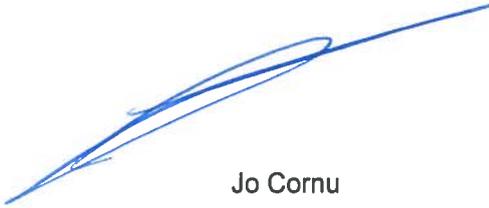
L'accent a toujours été mis sur le fait que les travaux de modernisation engendraient des difficultés d'exploitation qui imposaient des réductions temporaires de l'offre. Dès lors, le service a été conçu de manière à proposer une offre qui pénalise le moins possible de voyageurs.

Compte tenu des contraintes en présence (techniques, financières et commerciales),

la SNCB ne peut raisonnablement pas modifier son plan de transport dans l'immédiat.

Un suivi particulier sera cependant mis en place afin de s'assurer de la qualité de l'offre.

Meilleures salutations,



Jo Cornu